



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Commission Européenne donne son accord à une aide d'Oseo de 33M€ à CARMAT SAS

La plus importante aide jamais accordée par OSEO à une jeune entreprise innovante financera le programme « Carmat » de développement d'un cœur artificiel

Paris, le 19 Juin 2009 – [CARMAT SAS](#), jeune entreprise innovante développant un cœur artificiel total ([Video](#)), est heureuse d'annoncer aujourd'hui que la Commission européenne a autorisé Oseo à lui accorder une aide de 33 Millions d'euros pour financer son programme de Développement d'un cœur artificiel totalement implantable - ainsi que ses systèmes d'alimentation en énergie électrique et de télédiagnostic - pour répondre à des insuffisances cardiaques avancées.

CARMAT est chef de file du projet, avec l'appui de quatre partenaires industriels ([Vignal Artru Industries](#) (VAI); [PaxiTech](#); [Dedienne Sante](#); [HEF R&D](#)) et d'un grand nombre de PME sous-traitantes. Le programme de R&D « Carmat » s'étendra sur une durée de cinq ans et représente un total d'environ 74 millions d'euros de dépenses éligibles pour le calcul de l'aide. Le soutien public, d'un montant de 33 millions d'euros, bénéficiera en premier lieu à CARMAT (31,9 millions d'euros, dont 14,5 millions sous forme d'avances remboursables).

«Aujourd'hui, CARMAT développe le cœur artificiel total le plus avancé au monde et nous sommes très heureux de la décision rendue par la Commission européenne. Elle vient confirmer le caractère hautement innovant de la technologie de CARMAT, ainsi que l'enjeu mondial de santé publique auquel elle répond. Cette aide est la plus importante jamais accordée par Oseo pour une PME et nous les en remercions. Elle va nous permettre de poursuivre nos efforts de Recherche et Développement avec l'aide de partenaires », commente Jean-Claude Cadudal, Président de CARMAT SAS.

Neelie Kroes, Commissaire chargée de la concurrence, a déclaré hier dans un communiqué¹: *« Grâce à ce programme particulièrement novateur, l'Europe pourrait disposer d'ici quelques années d'un cœur artificiel implantable, qui améliorera significativement l'espérance et la qualité de vie de milliers de patients. Je suis ravie de pouvoir approuver une aide qui permettra le développement d'un tel*

1

projet, dont les effets positifs seront de loin supérieurs aux éventuelles distorsions de concurrence induites par l'aide.»

Rappelons que les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité dans le monde (17,5 millions de décès en 2005, soit 30% des décès annuels totaux). Pour les patients atteints d'insuffisance cardiaque avancée, il n'y a pas d'autres solutions que la transplantation. Malheureusement, le nombre de greffons est très largement insuffisant et ne fait que décroître. De plus, de très nombreuses contre indications empêchent un grand nombre de malades d'accéder à la transplantation. CARMAT compte proposer à la communauté médicale un cœur artificiel total implantable permettant de répondre à ce besoin de santé publique aux implications socio-économiques majeures.

A propos de CARMAT SAS :

CARMAT SAS est une Jeune Entreprise Biomédicale Innovante, créée en juin 2008 par TRUFFLE CAPITAL (www.truffle.com), EADS (www.eads.com) et la fondation du Pr. Carpentier. CARMAT est issue de la longue collaboration du chirurgien Alain Carpentier et de EADS, dans la mise en œuvre de biomatériaux et de technologies de pointes appliqués au domaine du cœur artificiel. CARMAT compte proposer à la communauté médicale un cœur artificiel total implantable permettant de redonner espoir et qualité de vie aux milliers de malades souffrant d'un infarctus massif, d'une insuffisance cardiaque terminale ou pour lesquels la thérapeutique médicamenteuse classique, l'assistance ventriculaire ou la transplantation d'organe ont échoué ou ne sont pas possibles. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site : www.carmatsas.com

Contact presse :

ALIZE RP

Caroline Carmagnol

Tel : +33 6 64 18 99 59 - caroline@alizerp.com

Juliette Vandenbroucque

Tel : + 33 1 41 22 07 32 – juliette@alizerp.com